

Réf: Dossier 200637

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GBEKE PRESTIG 1 »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANADOR, Lot
00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le mardi 28 mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GBEKE PRESTIG 1 »

Objet : Activité minières (Vente, extraction et exploitation minière)

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANADOR, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M CISSE SANASSI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01895 du 28/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24732/GTCA/RC/2023 du 28/03/2023

